

**CATÉGORIE B:**

Bâtiments – nouvelles constructions, immeuble à énergie positive, Abtwil/SG.

Au cours d'une année moyenne, ce bâtiment abritant six familles atteint une autoproduction énergétique de 106%, ce qui en fait un bâtiment à énergie positive.

**CATÉGORIE B:**

Bâtiments – nouvelles constructions, salle de sport triple BS, Viège/VS.

Malgré un ombrage lointain important, les capteurs solaires et l'installation PV de la nouvelle salle de sport triple de Viège couvrent près de la moitié de l'ensemble des besoins en énergie du bâtiment.

particulier à l'isolation thermique, afin d'aller au-delà des normes minimales. Les valeurs U positives qui en résultent assurent des pertes d'énergie aussi restreintes que possible.

Il s'agissait en outre d'intégrer la salle de sport de Viège à la structure villageoise de la commune. Et naturellement, il fallait répondre à l'ensemble des exigences et des besoins des établissements scolaires. La société Tritec a intégré de façon exemplaire une installation photovoltaïque de 145 kWc aux trois sheds de la salle de sport triple. La salle consomme chaque année 338'810 kWh et produit 153'400 kWh/a – dont 13'400 kWh/a par le biais d'une installation solaire thermique de 40 m². Ainsi, elle couvre 45% de l'ensemble de ses besoins en énergie. Le reste est fourni par des apports d'énergie tierce. La chaleur dissipée et la vapeur des usines Lonza fournissent l'énergie nécessaire via un réseau de chauffage à distance. Cette salle de sport triple remplit diverses conditions. Les fonctions de cette grande salle de sport présentant une surface de rendement énergétique de 1959 m² ont dû être adaptées aux structures existantes. Pour ce faire, une installation PV composée de modules parfaitement intégrés produit 140'000 kWh/a, c'est-à-dire 45% de l'ensemble des besoins en énergie de la salle. Le résultat est très réussi, tant sur le plan esthétique qu'architectural. La salle de sport triple de Viège reçoit le Prix Solaire Suisse 2013 dans la catégorie B, Constructions et rénovations.

A l'origine, Daniel Walser voulait monter une installation photovoltaïque sur l'ensemble de la toiture de sa villa à Cormérod/FR, mais le permis octroyé par les autorités ne s'appliquait qu'aux 45,7 m² installés parce qu'il avait choisi des panneaux solaires monocristallins haute performance qui offrent la même puissance avec une surface inférieure. Malgré le fait que cette